

 Avenue André Mercier- 15800 Vic sur Cère tourisme@carlades.fr	COMITE DE DIRECTION OTI CARLADES		Nb de pages	Date de réunion
			3	<b>19 octobre 2018 – 14h</b> <b>Maison du Tourisme – Vic sur Cère</b>
	Objet	<b>Compte Rendu du Comité de Direction de l'OTI</b>		
Le 19 octobre 2018 à 14h, les membres de l'Office de Tourisme du Carladès se sont réunis à la Maison du Tourisme à Vic sur Cère, conformément aux articles L.5211-1, L.5211-2 du CGCT.				
<b>Présents</b> : Michel ALBISSON, Christian GREGOIR, Linda BENARD, Patrick VIAUD, André JAULHAC, Lucienne NUMITOR, Jean-Claude COUTEL, Philippe GUILHEN, Oriane MOUZET, Chrystelle DEKNUDT, Jean-Pierre AMILHAUD. <b>Pouvoirs</b> : Sophie DELHAYE, Jean VERDIER Secrétaire de séance : Christian GREGOIR				
Nombre de membres titulaires + suppléants en exercice : 23T + 23 S = 46 Nombre de présents : 11 / 46, nombre de votants : 10 + 2 pouvoirs = 12/ 23				

**Pièce jointe** : présentation diffusée en Comité de Direction

Retrouvez tous les éléments sur l'espace Pro réservé aux membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme [www.carlades.fr](http://www.carlades.fr) (mdp = @Carlades\_Pro)

#### **Ordre du jour :**

- bilan de saison printemps / été 2018
- magazine Massif Cantalien et partenariats 2019
- Taxe de séjour 2019
- Questions diverses

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **FONDS EUROPEENS LEADER – COMMISSION TOURISME**

L'OT est toujours en attente du versement des aides accordées sur l'animation numérique de territoire pendant 3 ans (2016 – 2017 et 2018), une partie devrait être versée en 2019.

La commission Tourisme LEADER a proposé le dépôt de nouvelles candidatures avant fin octobre pour demander des enveloppes budgétaires supplémentaires pour le territoire. Ont été proposés pour le Carladès :

- l'aménagement de la Maison des Eaux,
- la structuration de l'offre de randonnée par la ComCom
- l'animation du réseau des ambassadeurs touristiques par l'OT.

Le budget prévisionnel doit prévoir un minimum de dépenses, l'OT propose donc un budget prévisionnel à 16 404€ qui intègre l'appel à des intervenants extérieurs qualifiés pour la formation des ambassadeurs (géologue, naturaliste), des journées reportages (interview, photos et mini-vidéos) pour valoriser les actions des ambassadeurs, la création de divers supports.

L'autofinancement par l'OT (20%) de 3 280 €, est en fait apporté sous forme de travail en interne. Cette opération permet donc de financer entièrement des actions concrètes et une partie du poste de Béatrice Bonal consacré actuellement aux ambassadeurs.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction est favorable au dépôt de la candidature de l'OT pour ce projet auprès du LEADER, et valide le plan de financement proposé.

##### **VTT Assistance Electrique**

De nombreuses Communautés de Communes ont investi dans les VTT AE (environ 80 VTT au total). Le Président précise qu'une réunion est programmée le 6/11/2018 à ce sujet avec Philippe Fabre et les services du Conseil Départemental pour discuter d'une possible coordination départementale (tracés, balisage, maintenance, transport...).

Fonctionnement prévu : les hébergeurs signent une charte d'engagement notamment en terme de sécurité (VTT sous clés, sous sa responsabilité), ils peuvent commander des VTT pour leurs clients, un privé est chargé de la gestion globale du parc de VTT, de l'entretien, de leur livraison sur les points de commande.

Remarques en séance :

- le fonctionnement est difficile à gérer à une échelle intercommunale, il faut une gestion globale,
- des VTC seraient plus adaptés aux familles
- travailler les boucles pour un public familial, pas que de l'itinérance
- à défaut d'organisation départementale, il faut lancer les tracés et balisages sur le Carladès pour que ce soit prêt avant la saison 2019
- problème station du Lioran = 1 seul départ de sentier et il est difficile.

**Bus des neiges :**

A la suite de la réunion des maires de la vallée le 24/10, il est proposé au conseil départemental :

- d'abandonner la navette retour les jours de marché (aucune fréquentation, comme sur Murat),
- d'adopter de nouveaux horaires décalés afin de s'adapter aux nouveaux horaires de la navette de St Jacques des Blats.

**Rencontres partenariales du Tourisme à Lyon :** le plan d'actions régionales est consultable sur le site internet <http://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/meet-match-2018>

## 1 – BILAN SAISON PRINTEMPS / ETE 2018

Voir présentation diffusée en Comité de Direction

Données recueillies auprès des hébergeurs et prestataires d'activités :

- enquête anonyme de ressenti = très peu de répondants donc résultats de fréquentation peu fiables,
- collecte de la taxe de séjour = trop d'hébergeurs ne donnent toujours pas le nombre d'enfants (non assujettis) donc le nombre de nuitées est largement sous-évalué

Constat général des hébergeurs présents :

- moins de monde, beaucoup de gens ne font que passer par le Cantal comme une étape sur le chemin des vacances, mais ne viennent plus pour des séjours longs
- c'est sans doute un manque de promotion du Cantal, mais aussi un mode de fonctionnement des gens qui change, une nouvelle façon de consommer ses vacances : le Cantal est une zone de transit.
- manque de vie au Lioran l'été, pas d'activités, pas de commerces même pour des clients hébergés en nombre sur des hébergements de forte capacité : les restaurants sont fermés le soir alors que c'est bien le soir, après une journée de découverte, que les clients veulent sortir, c'est l'esprit vacances.
- même constat sur Vic sur Cère
- Téléphérique : revoir l'ouverture hors hiver avec le nouveau directeur de la SAEM, la rentabilité doit se calculer à l'année et pas sur des journées de printemps ou d'automne.
- Thématique eau et bien-être à développer à Vic sur Cère en lien avec l'histoire : un porteur de projet privé pourrait être intéressé.

Balades contées : (voir détail dans présentation)

- Suite au bilan présenté et aux propositions d'évolution des balades contées, validées par le Comité de Direction, il est proposé de créer un évènement dans le Pas de Cère à l'occasion de la fête nationale de la Montagne en juin 2019. Des associations locales pourraient être sollicitées à cette occasion pour proposer des démonstrations ou des animations en lien avec les activités de montagne (Verticale Vic).

## 2 – MAGAZINE MASSIF CANTALIEN ET PARTENARIATS 2019

Voir présentation diffusée en Comité de Direction = les liens de la présentation jointe sont cliquables pour aller feuilleter les exemples de magazine ou article e-tourisme.

Après la présentation du concept du nouveau magazine Massif Cantalien, le Comité de Direction valide à l'unanimité la démarche : un magazine de destination pluriannuel (2 ans) avec des reportages, du rédactionnel, de belles photos, des pages thématiques, et toute l'offre des prestataires d'activités et de visite, de restauration, d'artisanat ou de production locale.

Remarques :

- parler des légendes, du terroir
- les visiteurs recherchent surtout les conseils de l'hébergeur, des gens du coin, et le magazine va complètement dans ce sens
- faire la part belle aux photos dynamiques et vivantes pour donner envie

Le Massif Cantalien va se doter d'un logiciel complémentaire de la base de données régionale, afin de pouvoir réaliser des e-brochures qui seront téléchargeables sur les sites internet, et qui permettront d'obtenir des brochures listing des prestataires par thème (restaurants, hébergements, commerces...), mais aussi le programme des animations, voire des brochures par commune.

En complément des brochures téléchargeables, comme cela se pratique déjà de plus en plus, ce sont des sélections d'offres personnalisées qui sont envoyées à la demande des clients. Par exemple, une famille qui interroge l'Office de Tourisme sur les campings et les activités pour enfants, recevra une brochure personnalisée par mail avec sa propre sélection.

Les tarifs des partenariats 2019 sont validés à l'unanimité. Seul changement par rapport à 2018 : les artisans d'art qui souhaitent intégrer le magazine de destination, devront comme les producteurs s'acquitter d'un partenariat de 110 € (et non 70 € comme les commerçants).

Suite à la présentation de la démarche de classement des meublés lors d'un précédent Comité de Direction, l'OT va prochainement passer un audit AFNOR pour devenir organisme de classement des meublés de tourisme. Le Comité de Direction valide la démarche, les modalités et les tarifs de classement proposés.

### 3 – TAXE DE SEJOUR 2019

Les données globales de nuitées sont données à titre indicatif, beaucoup d'hébergeurs ne renseignant pas le nombre de personnes non assujetties accueillies sur le territoire.

Le document de présentation rappelle les nouveaux tarifs 2019, les nouveaux modes de calcul de la taxe de séjour pour les hébergements non classés, ainsi que les nouvelles règles pour les hébergeurs présents sur les plateformes telles que Airbnb.

### 4 – VAGABONDAGE VOLCANIQUE

Présentation du partenariat entre le Parc des Volcans, la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme pour une démarche participative avec les habitants afin de valoriser les richesses volcaniques sur le futur sentier en boucle de la cascade de Faillitoux.

Remarques en séance :

- tenir compte de l'accessibilité au site toute l'année,
- positif de voir une action concrète du Parc sur le terrain, et pas seulement tourné vers le tourisme, mais aussi pour les habitants,
- nécessité de faire des choix, car les sujets abordés lors de la sortie de terrain sont nombreux

L'objectif de la sortie était le partage d'expériences et de la connaissance du site, particulièrement intéressant avec les différents intervenants présents : F. Lecuyer, géologue mais aussi les habitants qui connaissent les usages (murs en pierre sèche, granges...), les passionnés du Carladès (histoire locale...).

---

**Prochain RDV :**

- **15 novembre 14h à 16h = AG ALTMC**
- **29 novembre = CODIR QUALITE DESTINATION + remise des chartes ambassadeurs**